

DÉSARMEMENT, MAÎTRISE DES ARMEMENTS,
NON-PROLIFÉRATION

Bernard SITT

Introduction

Bernard SITT

Le traité Nouveau Start est-il un bon traité?

Shaun GREGORY

La menace terroriste sur les armes nucléaires du Pakistan

Marc FINAUD

Un Moyen-Orient exempt d'armes de destruction massive.

Pour une approche globale et graduelle.

INTRODUCTION

PAR

BERNARD SITT (*)

L'année 2011 a continué de refléter la complexité des problématiques liées aux armes de destruction massive, en particulier aux armes nucléaires. S'agissant de ces dernières, l'horizon des crises de prolifération ne s'est pas éclairci, voire s'est assombri.

Le régime iranien continue de se jouer des pressions internationales et de développer ses capacités d'enrichissement de l'uranium en violation de ses engagements, tout en refusant de répondre au questionnement de l'AIEA, dont le dernier rapport au Conseil des gouverneurs fait état d'un certain nombre d'activités qui constituent autant d'éléments d'un programme nucléaire militaire. Cependant, Téhéran persiste dans son refus de toute transparence, tout en agitant la menace d'un blocage du détroit d'Ormuz si le régime des sanctions prises contre lui par le Conseil de sécurité, par les Etats-Unis et par l'Union européenne était renforcé, comme il faut s'y attendre en ce début 2012.

A Pyongyang, le processus d'intronisation de Kim Jong-un à la tête du pays ne laisse guère d'espoir de parvenir à court terme à un accord long-temps attendu sur le désarmement nucléaire de la Corée du Nord. Et il est plus probable que le nouveau leader cherchera plutôt à utiliser son statut d'Etat nucléaire *de facto* pour renforcer sa légitimité à l'intérieur et pour obtenir des concessions substantielles dans un éventuel nouveau cycle de pourparlers à six.

Quant à la Syrie et aux questions restées sans réponse après le bombardement du site nucléaire de Dair Alzour, malgré la perspective récente d'une inspection du site en 2012 par l'AIEA, il est à craindre que la question nucléaire soit reléguée au dernier rang des priorités du pouvoir à Damas, engagé qu'il est dans un processus de répression impitoyable des mouvements populaires de revendication contre le régime en place.

Le Traité bilatéral Nouveau START entre les Etats-Unis et la Russie est un élément plus encourageant du paysage nucléaire stratégique et nous lui consacrons cette année un article. L'étape attendue de son entrée en vigueur a été franchie le 5 février 2011, après la ratification russe du 28 jan-

(*) Directeur du Centre d'études de sécurité internationale et de maîtrise des armements (CESIM, France).

vier, avec l'échange des instruments de ratification entre la secrétaire d'Etat américaine Hillary Clinton et le ministre des Affaires étrangères russe Sergueï Lavrov. Outre un rappel du contexte stratégique de la négociation, l'article propose une présentation des principales dispositions du traité en matière de réductions, de règles de comptage et de vérification, ainsi qu'une analyse des processus de ratification quasi parallèles américain et russe. Il aborde également la problématique de la défense antimissiles, point de contention permanent du dialogue, ainsi que les perspectives de l'après-Nouveau START.

Notre deuxième article cette année, écrit par Shaun Gregory, aborde de manière très approfondie la question souvent débattue de la sécurité de l'arsenal nucléaire pakistanais face aux risques terroristes. Cet arsenal est aux mains des militaires, qui ont pris un ensemble de mesures et développé une organisation opérationnelle – inspirée des bonnes pratiques américaines – parfaitement de nature à garantir la sûreté et la sécurité des armes. Toutefois, l'auteur explique pour quelles raisons et de quelle manière une certaine «porosité» de cette organisation existe, entre autres dans un contexte de croissance rapide de l'arsenal. Il rappelle que deux attaques terroristes de bases sensibles se sont produites en 2009 et 2011, que certaines vulnérabilités persistent et que le Pakistan doit poursuivre de manière constante la sécurisation de son complexe nucléaire.

Dans le troisième et dernier article, Marc Finaud traite de l'établissement d'une zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen-Orient, dont le projet avait été adopté par consensus lors de la Conférence d'examen et de prorogation du TNP de 1995 et a été réitéré dans le document final de la dernière Conférence quinquennale d'examen du TNP en 2010. Ce document final prévoit à cet effet l'organisation en 2012 d'une conférence à laquelle tout les Etats de la région sont conviés à participer. Le sort de cette conférence, qui demandera des efforts diplomatiques importants, est étroitement lié aux avancées espérées du processus de paix dans la région, sans que les parties n'aient de position commune sur la question de savoir lequel des deux processus devrait précéder l'autre. L'auteur s'exprime en faveur d'une série de mesures progressives, parallèles et coordonnées, dans le domaine des armements conventionnels comme dans celui des ADM, destinées à renforcer la stabilité et la confiance.

On ne saurait conclure cette brève introduction sans mentionner la 7^e Conférence d'examen de la Convention sur l'interdiction des armes biologiques (CIAB), tenue en décembre 2011 à Genève. En l'absence de tout mécanisme de vérification, dont les négociations avaient été abandonnées en 2001, cette conférence est l'instrument essentiel de promotion des objectifs de la CIAB et de progrès vers son universalisation et elle accompagne le processus intersessionnel sur les éléments fondamentaux du régime : ren-

forcement des législations nationales, biosûreté et biosécurité, éducation et sensibilisation dans le monde scientifique, promotion des capacités de surveillance, coopérations au niveau régional et avec les organisations internationales compétentes. Cette conférence a été un succès.

